

*Un peu d'histoire*

## CLOTILDE, REINE ET SAINTE

Devenue première reine des Francs en épousant Clovis à Soissons en 493, l'histoire a surtout retenu de Clotilde son influence sur son époux, quelle amena à la foi au Christ.

Clotilde, fille du roi burgonde<sup>1</sup> Chilpéric et de Carète, naquit probablement à Lyon avant 475. Elle reçut auprès de sa mère une éducation parfaitement catholique (bien que les Burgondes fussent ariens<sup>2</sup>). Vers 490, et dans le but de récupérer le trône de son frère cadet, son oncle Gondobaud égorga Chilpéric de ses propres mains et fit jeter Carète à l'eau, une pierre autour du cou. Clotilde et sa sœur Crona demeurèrent alors chez leur oncle. Pendant ce temps, sur la rive gauche du Rhin, Clovis, qui régnait sur les Francs Saliens, petit peuple païen, commençait une ascension spectaculaire sous l'œil de ses alliés romains. Ainsi, pour faire à Gondobaud l'honneur d'une alliance flatteuse, il fit demander en mariage sa nièce Clotilde dont le renom a survécu au supplice infamant infligé à ses parents. Gondobaud n'osa pas refuser cette union et risquer un conflit avec un voisin qui devenait de jour en jour plus puissant. Clotilde, quant à elle, accepta cette union à la condition que les enfants à naître soient élevés dans la foi catholique et fit venir avec elle des prêtres burgondes catholiques afin de ne pas être isolée dans sa foi. Le mariage, célébré à Soissons

en 493, présente les caractéristiques d'un mariage chrétien (indissolubilité, monogamie) qui bouleversera le modèle matrimonial germanique.

La grande préoccupation de la reine, à partir de ce moment, fut la conversion de son époux. L'œuvre devait être lente. Clotilde avait des raisons de craindre qu'il adhère à l'arianisme qui s'infiltrait déjà dans l'entourage de Clovis au sein de la famille royale (la princesse Lanthilde, sœur du roi, étant elle-même arienne). Clotilde prit les devants et convoqua secrètement Rémi<sup>3</sup>, évêque de Reims, et le pria « d'insinuer chez le roi la parole du salut ».

La naissance de son premier enfant, Ingomer, fut pour Clotilde une source de douleurs : elle avait obtenu de le faire baptiser, mais ce fut pour le voir mourir aus-

<sup>3</sup> Rémi (saint) : né à Laon en 437 et décédé à Reims en 530, ses reliques, transférées à Épernay puis ramenées en l'église abbatiale de saint Rémi en 1049 grâce au pape Léon IX, furent de tous temps vénérées par des foules nombreuses qui se rendaient en pèlerinage sur son tombeau. Ci-dessous : Rémi, évêque de Reims, instruisant Clovis sous le regard de Clotilde.



siôt après, d'où le reproche du monarque : « C'est votre Dieu, dit-il à Clotilde, qui est la cause de la mort de l'enfant ; si je l'avais consacré aux miens, il vivrait encore. » La digne épouse, sans se laisser abattre, accepta cette épreuve avec résignation. Son second fils, Clodomir, tomba gravement malade après avoir été baptisé, mais fut guéri.

Ce n'est qu'en 496, lors d'une bataille à Tolbiac contre les Alamans<sup>4</sup>, que le roi Clovis, en immense difficulté, prononça ces paroles célèbres : « Ô Dieu de Clotilde, donne-moi la victoire et je croirai en toi, je recevrai le baptême ». Ce serment vint remplir de joie le cœur de la reine qui fit prévenir Rémi, lequel se hâta de venir instruire le prince pour le baptiser, le 25 décembre, à Reims.

Cette mission providentielle accomplie, Clotilde rentra dans l'ombre durant le règne de Clovis dont la politique humaine et pacificatrice – mise en œuvre sur les conseils de l'évêque Rémi –, lui rallia les populations gallo-romaines. La reine s'occupa principalement de l'éducation de ses quatre enfants : Clodomir (495-524), Chilbert (495-558), Clotaire I (497-561) et Clotilde (495-531). Elle vit se terminer d'une façon relativement satisfaisante la lutte de Clovis

*(Suite en page 2)*

<sup>1</sup> Burgondes : peuple germanique établi au début du V<sup>e</sup> siècle sur le Rhin qui donna son nom à la Bourgogne. D'abord battus par le romain Aetius en 436, ils conquérèrent le bassin du Rhône et les Alpes puis furent soumis par les Francs en 534.

<sup>2</sup> Arianisme : issue des enseignements d'Arius, prêtre d'Alexandrie (v. 256-336), ce fut la première grande hérésie chrétienne et certainement une des plus graves. Elle mettait en cause la Trinité et la divinité de Jésus-Christ qu'elle considérait comme subordonné au Père.

<sup>4</sup> Alamans : confédération de tribus germaniques établies, au III<sup>e</sup> siècle, sur la rive droite du Rhin, dans la région d'Alémanie, entre le Main et le Danube.

### MOINS FORT !

Vivières, pittoresque village de 385 âmes\* niché dans un écrin de verdure en orée de la Forêt de Retz... Une vision "carte postale" qui, d'après notre petite enquête, n'est pas tout à fait réaliste, en tout cas du côté des nuisances sonores.

L'été vient de se terminer et, avec lui, les nuits passées à respirer le bon air de la campagne.

Enfin, ça c'est pour ceux qui auront pu dormir fenêtres ouvertes !

Car de nombreux viviérois ont la malchance de dormir "côté rue"...

En effet, outre les conversations animées sur les pas de porte, la musique "à fond" et les chiens laissés dehors et qui aboient -, les véhicules (voitures et deux-roues) arrivent largement en tête au hit-parade des nuisances nocturnes répertoriées. En plus de la vitesse excessive de certains conducteurs, on peut par exemple citer :

- le moteur qui tourne pendant que son propriétaire discute avec des amis ;
- le coup de klaxon de "bonne nuit" à 2 heures du matin (sympa pour ceux qui dormaient déjà !) ;
- la mise en chauffe, à l'aube et sous les fenêtres des voisins, du diesel - oui, oui, même en été ! - pendant plusieurs minutes (réveil assuré et bonne odeur de gas-oil en prime) ;
- l'auto-radio "à fond" ;
- les claquements de portières ;
- les demi-tours "sauvages", etc.

Quant à la journée, si les nuisances sonores sont généralement moins pénibles, elles sont en majorité dues aux outils à moteur (tondeuse, Kärcher, débroussailleuse, etc.) utilisés à toute heure, à certains fans de musique qui en font parfois profiter tout le quartier ou encore au boulanger qui sillonne les rues en klaxonnant continuellement...

Or, certaines personnes, souvent âgées, souffrent davantage du bruit que d'autres et sont contraintes, par exemple, de passer leurs nuits fenêtres fermées et munies de boules Quiès...

Il est donc de notre devoir à tous de faire le nécessaire pour réduire au maximum ces nuisances.

\* au recensement de 1999

(Suite de la page 1)

contre les Burgondes puis se concerta avec son époux pour la construction de l'église qui devait leur servir de tombeau sur le mont de Lutèce (plus tard la montagne Sainte-Geneviève, à Paris).

Devenue veuve le 27 novembre 511, elle connut des années de mortelles angoisses : elle dut se séparer de sa fille Clotilde et la donner en mariage au roi des Wisigoths, Amalaric ; Clodomir perdit la vie dans une bataille contre les Burgondes, Chilbert et Clotaire traitèrent en prisonniers les enfants de Clodomir et finalement assassinèrent les deux premiers tandis que le troisième ne leur échappait que pour être recueilli dans un cloître. Maltraitée par Amalaric, la jeune princesse Clotilde ne fut arrachée aux mains de ce tyran que pour expirer au moment où elle rentrait en France. Finalement, Chilbert et Clotaire entrèrent en lutte l'un contre l'autre et il s'en fallut de peu que cette lutte fratricide eût de funestes résultats.

Résignée et pénitente sous le coup de tant d'épreuves, Clotilde multiplia ses pieuses fondations : elle éleva à Chelles près de Paris un monastère de femmes en l'honneur de saint Georges, reconstruisit et orna la basilique qui abritait les res-

<sup>5</sup> Wisigoths : ancien peuple germanique faisant partie du groupe des Goths. Au IV<sup>e</sup> siècle, ils vivaient entre le Dniepr et le Danube puis étendirent leur pouvoir jusqu'à l'Espagne.

tes mortels de saint Germain d'Auxerre, fonda aux Andelys un monastère qui fut l'émule de celui de Chelles, passa ses dernières années à Tours où l'avait attirée son culte de prédilection pour saint Martin et se fit la gardienne du tombeau de ce grand évêque thaumaturge<sup>5</sup>. C'est là qu'elle mourut à soixante-dix ans, le 3 juin 545. Son corps fut transporté de Tours à Paris ; l'église du mont de Lutèce, située à l'emplacement actuel du Panthéon, reçut dans sa crypte le corps de la reine, qui fut associée aux honneurs dont Geneviève était l'objet.

Cependant, au IX<sup>e</sup> siècle, les invasions normandes obligèrent les Parisiens à transporter la châsse de sainte Clotilde au château de Vivières. Quand les reliques furent rendues aux génovéfains de Paris, ceux-ci laissèrent à Vivières le chef et un bras, et ce furent là les origines d'un culte de sainte Clotilde resté populaire dans le village. En 1656, une côte de la sainte fut concédée à l'église de Notre-Dame des Andelys, demeurée toujours fidèle au culte de sa fondatrice. En 1793, la rage des révolutionnaires s'acharna contre le sanctuaire de sainte Geneviève ; on parvint à grand peine à sauver les ossements de Clotilde et à les mettre en lieu sûr dans la petite église de Saint-Leu.

<sup>6</sup> Thaumaturge : se dit d'une personne qui fait ou prétend faire des miracles.

## Conseil municipal

### BIENVENUE AU NOUVEAU MAIRE

Suite à la démission de Francis Hermand, les membres du conseil municipal ont été appelés à voter, jeudi 7 octobre, pour élire un nouveau maire.

Résultat du scrutin

Maire : André Pommier

1<sup>er</sup> adjoint : Rémi Vanlerberghe

2<sup>e</sup> adjoint : Georges Gourland

Conseillers municipaux :

Philippe Burg,

Wilfrid De Kerpel,

Francis Hermand,

Francis Honoré,

Gilberte Laluc,

Alain Mercier,

Paule-Andrée Taquoy.

Réunions du conseil

Le conseil municipal se réunira le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, avec une première réunion dès le 21 octobre, pour cause de dossiers urgents.

Communauté de communes

Les représentants du conseil municipal auprès de la Communauté de communes sont : Alain Pommier et Rémi Vanlerberghe.

# CONSOMMATION D'ÉNERGIE & POLLUTION : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

**À l'approche de l'hiver et en ces périodes de forte hausse du prix du pétrole, nous nous demandons tous comment réduire notre facture énergétique. Une démarche doublement importante, car consommer moins d'énergie, c'est aussi réduire les émissions toxiques.**

Les émissions de CO<sub>2</sub>, de particules et de gaz polluants sont directement liés à notre consommation d'énergie. Or, en France, 50 % de cette consommation dépendent de nos actes quotidiens. En adoptant quelques réflexes simples ou en utilisant des équipements et des produits adaptés, nous pouvons contribuer chaque jour à réduire ces émissions toxiques et à diminuer nos dépenses énergétiques.

**Savez-vous que vous pouvez...**

- économiser jusqu'à **30 %** d'énergie en remplaçant votre chaudière et jusqu'à **50 %** en isolant votre habitation,
- réduire votre facture de **7 %** en baissant la température de 1° C chez vous l'hiver,
- couvrir jusqu'à **70 %** de vos besoins en eau chaude en vous équipant d'un chauffe-eau solaire,
- consommer **4 fois moins** d'énergie en utilisant des ampoules basse consommation et en éteignant vos appareils type télévision ou hi-fi plutôt que de les laisser en mode "veille".

Des spécialistes répondent gratuitement à vos questions, vous conseillent et tien-

nent à votre disposition une documentation pratique (*voir encadré ci-dessous*) pour vous proposer des solutions adaptées à votre situation.

Deux adresses dans l'Aisne :

#### ■ AISNE HABITAT

M. Guy Degoi  
3, rue William Waddington  
02003 Laon Cedex  
Tél. : 03 23 26 73 84  
e-mail : g.degoi@hd02.com

#### ■ VIE ET PAYSAGES

M. Emmanuel Begué  
3, avenue Wilson - BP 128  
02404 Château-Thierry Cedex  
Tél. : 03 23 84 19 21  
e-mail : vieetpaysages@tiscali.fr

### LES GUIDES PRATIQUES

Édités par l'ADEME et gratuits :

**Habitat** : le lavage, l'éclairage, le froid, les aides financières, le bruit, le chauffage, l'eau chaude, l'isolation thermique, la ventilation...

**Énergies renouvelables** : le chauffe-eau solaire individuel, le système solaire combiné...

**Environnement** : le changement climatique, la qualité de l'air, santé et prévention...

#### > Enfants

À plusieurs, sur le chemin de l'école ou en promenade, veillez à ce que tous marchent sur le même côté de la chaussée, ceci afin d'éviter tout risque d'accident.

#### > Courrier

La Poste encourage tous les usagers à se munir d'une boîte à lettres agréée (que le facteur peut ouvrir avec son "passe" pour y glisser le courrier volumineux, vous évitant ainsi d'avoir à aller le chercher au bureau de poste). Or, il se trouve que certains Viviérois ne disposent pas de boîte à lettres du tout, ce qui ne facilite ni la distribution du courrier... ni celle du *Petit Viviérois* pour les bénévoles qui s'en chargent.

#### > Chien & responsabilité

L'art. 1385 du Code civil énonce que « le propriétaire d'un animal ou celui qui en a la garde est responsable des dommages que cet animal pourrait causer à autrui, même si ceux-ci sont causés sous sa surveillance ou dans l'enceinte de sa propriété ».

À titre d'exemple, ces dommages peuvent être liés à un accident de la circulation causé par le chien, à des aboiements intempestifs gênant le voisinage ou à des morsures (environ 200 000 cas de morsures recensés annuellement en France). C'est pourquoi il est vivement conseillé à tout possesseur de chien de faire mentionner dans son contrat d'assurance "responsabilité civile" la présence de son animal. Cette prise en charge est souvent d'un coût très modique, sauf lorsqu'elle concerne un chien de défense.

### Vivières au fil du temps...



# Vie pratique

## > Foyer rural S<sup>te</sup> Clotilde

Aucune manifestation n'est programmée pour l'instant à Vivières. Rendez-vous dans le n° d'hiver...

## > Agenda

### ■ Randonnées en forêt

**Dimanche 7 novembre**, "Couleurs d'automne" avec Nadine et Jean-Pierre Demont (10 km).

**Samedi 4 décembre**, "Contes et légendes de Retz" avec Jeanne-Marie Solon (8 km, au profit du Téléthon).

**Samedi 18 décembre**, "La cueillette du houx", avec Jeanne-Marie Solon, suivie d'une randonnée de quelques kilomètres.

Ces randonnées sont ouvertes à tous. Pour y participer, rendez-vous à 14 h devant l'Office de tourisme de Villers-Cotterêts.

### ■ Cinéma

Tous les programmes du cinéma "Les Clubs" de Villers-Cotterêts au 08 36 68 01 14 (24 h/24).

### ■ Marchés de Noël

**Samedi 4 décembre**, de 9 h à 19 h, organisé par le comité des fêtes de Puiseux.

**Dimanche 5 décembre**, de 8 h à 18 h, salle Marie-Louise Labouret (Fbg de Pisseleux) à Villers-Cotterêts. Organisé par l'Élan cotterézien.

## > Ordures ménagères

### • Octobre 2004

Papiers/journaux... les mardis 5 et 19  
Verre ..... les mardis 12 et 26

### • Novembre 2004

Papiers/journ. ... les mardis 2, 16 et 30  
Verre ..... les mardis 9 et 23

### • Décembre 2004

Papiers/journaux.... les mardis 7 et 21  
Verre ..... les mardis 14 et 28

## > Informations utiles

### ■ URGENCES

Samu. .... 15  
Pompiers. .... 18  
Gendarmerie. .... 17

### > Médecins généralistes :

Dr Amsellem ..... 03 23 72 69 76  
Dr Assémat ..... 03 23 96 08 02  
Dr Caron ..... 03 23 96 29 00  
Dr De Boynes ..... 03 23 96 09 53  
Dr Delbende ..... 03 23 96 29 00  
Drs Flaure ..... 03 23 72 66 22  
Dr Gibert ..... 03 23 96 39 28  
Dr Kovar ..... 03 23 96 10 54  
Dr Métrop-Demichélis .. 03 23 96 12 13  
Dr Wascat ..... 03 23 96 08 53

### > Dentistes :

Dr Benchabatt ..... 03 23 96 08 08  
Dr Clerget ..... 03 23 72 50 09  
Dr Dessaux ..... 03 23 96 15 11  
Dr De Valence Guillaumot . 03 23 96 88 88  
Dr Quilès ..... 03 23 96 15 11

### > Ophtalmologiste :

Dr Convert ..... 03 23 72 50 33

### > Infirmières :

Bressant-Ducrot ..... 03 23 96 97 76  
Garnier ..... 03 23 96 97 76  
Lemoine Rambach .... 03 23 96 14 19  
Lory-Lenoble ..... 03 23 96 05 51

### > Pharmacies :

Centrale ..... 03 23 96 11 31  
Denolle ..... 03 23 72 13 43  
Dericq ..... 03 23 96 97 97  
Ducat ..... 03 23 96 14 48

### > Vétérinaires :

Thévenin-Chauvin .... 03 23 96 13 86

Gaz de France (sécurité,  
dépannage) ..... 03 23 64 23 23  
EDF (sécurité,  
dépannage) ..... 0 810 33 32 02

### ■ CAISSE PRIMAIRE D'ASS. MALADIE

Téléphone ..... 03 23 96 11 66

### ■ ADMR

Téléphone ..... 03 23 96 10 50

### ■ TAXIS

Torcq ..... 03 23 72 55 15  
Varlet ..... 03 23 72 57 29  
Volker ..... 03 23 96 10 50

### ■ OFFICE DE TOURISME

tél. : ..... 03 23 96 55 10  
télécopie : ..... 03 23 96 49 13  
e-mail : ot.villerscotterets@wanadoo.fr  
Novembre-avril : ouvert tous les jours  
(sauf dimanches et jours fériés)  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Impossible de réaliser un journal, aussi modeste soit-il, sans informations.

Alors, si...

vous avez des anecdotes, des connaissances historiques ou des souvenirs au sujet de Vivières, vous désirez parler d'un sujet qui vous tient à cœur ou partager votre passion pour le tir à l'arc, la cueillette des champignons, l'architecture, la pêche, la peinture, l'histoire, la cuisine...

vous possédez des images intéressantes qui pourraient être diffusées dans le *Petit Vivierois*,

**n'hésitez pas, contactez-moi :**

Célyne Muller

15, rue de l'Escadron-de-Gironde  
Tél. : 03 23 96 95 05

e-mail : le-petit-vivierois@wanadoo.fr

*NB : si vous ne voulez pas écrire un article, faites-moi parvenir les informations que vous souhaitez voir paraître. Je me chargerai de leur mise en forme.*

### ■ MAIRIE DE VIVIÈRES

Permanence de la mairie :  
- mardi ..... de 9 h à 11 h 30  
- jeudi ..... de 17 h à 19 h 30  
Permanence du maire :  
- jeudi ..... de 17 h à 19 h 30  
Téléphone ..... 03 23 72 71 04

### ■ FOYER RURAL SAINTE-CLOTILDE

Wilfrid De Kerpel ..... 03 23 96 03 98

### ■ CLUB DU 3<sup>e</sup> ÂGE

Gilberte Laluc ..... 03 23 96 12 96

### ■ TIR À L'ARC

Georges Gourland .... 03 23 96 13 04

### ■ CENTRE DE LOISIRS

Alain Mercier ..... 03 23 96 41 79

### DÉCHETTERIE DE VILLERS-COTTERÈTS

#### • Horaires d'ouverture

Lundi : ..... 9h-12h et 13h30-18h  
Mardi : ..... 9h-12h et 13h30-18h  
Mercredi : .... 9h-12h et 13h30-18h  
Jeudi : ..... fermée  
Vendredi : ..... 13h30-18h  
Samedi : ..... 9h-12h et 13h30-18h  
Dimanche : ..... 9h-12h

#### • Renseignements

Téléphone ..... 03 23 96 43 57